



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'enfance et de la jeunesse SEJ
Jugendamt JA

Bureau de promotion des enfants et des jeunes
Fachstelle für Kinder- und Jugendförderung

Bd. de Pérolles 24, case postale 29, 1705 Fribourg

T +41 26 305 15 49, F +41 26 305 15 59
www.fr.ch/enfance-jeunesse

Fribourg, le 15 janvier 2018

Rapport d'activité 2017

Activités du Bureau de promotion de l'enfance et de la jeunesse (BPEJ)

Le Bureau de promotion de l'enfance et de la jeunesse (BPEJ) est chargé de développer la politique fribourgeoise de l'enfance et de la jeunesse. Alors que son activité habituelle se décline sur 4 axes, il conduit ou prend part à des projets de durée déterminée comme le projet « CinéCivic ».

1.1. Stratégie cantonale « Je participe ! »

En 2017, le BPEJ a poursuivi et finalisé le processus « Je participe ! », qui a débuté en 2015 et qui s'est déroulé sur une période de trois ans. Celui-ci a fait l'objet d'une présentation devant le Club des questions familiales du Grand Conseil en mai 2017, devant le Conseil des jeunes en juin 2017 et devant les représentants et représentantes de la politique jeunesse du canton du Tessin en novembre 2017.

Conformément aux objectifs visés, ce projet a abouti à la validation par le Conseil d'Etat en octobre 2017 d'une stratégie globale et transversale en matière de politique de l'enfance et de la jeunesse. Ce document, qui fixe les objectifs et les domaines d'action de cette politique, est conçu comme un cadre d'orientation pour les collectivités publiques et les associations du canton de Fribourg. Il retient une vision durable et décrit les enjeux actuels importants liés au bien-être et au bon développement des enfants et des jeunes fribourgeois entre 0 et 25 ans. La stratégie a été présentée lors de la 3e journée cantonale du 15 novembre 2017 et diffusée auprès des participants et participantes. Le processus a également mené à la validation par le Conseil d'Etat du plan d'action 2018-2021 concrétisant la stratégie pour la présente période de législature. 73 mesures sont annoncées pour cette période. Qualifiée de dynamique, positive et participative, la stratégie a impliqué toutes les Directions de l'Etat, le monde associatif et institutionnel, les acteurs privés, les enfants et les jeunes qui ont travaillé à sa définition. D'importants travaux préparatoires ont été nécessaires à la validation de ces deux documents. Afin de discuter et de prioriser les mesures, plus de trente séances bilatérales avec une cinquantaine d'experts et expertes de l'Etat ont été menées de janvier à avril. Ces séances avaient pour objectif de mieux déterminer, parmi les nombreuses mesures proposées lors de la 2e journée cantonale, celles qui correspondaient le plus aux critères du besoin et de la faisabilité.

Le comité de pilotage du processus a également siégé à trois reprises en 2017 afin de sélectionner les mesures du plan d'action. De mai à juillet, une période de consultation auprès des Directions a été organisée. Le mois d'août a permis les réajustements demandés par les différents services concernés.

Le BPEJ a également préparé les cinq séances de la Commission de l'enfance et de la jeunesse (CEJ) qui a accompagné l'ensemble du processus. L'ensemble des documents relatifs à la stratégie cantonale «Je participe !» sont téléchargeables sur le site Internet www.fr.ch/jeparticipe

1.2. 3^{ème} journée cantonale «Je participe!»

En parallèle, le BPEJ a organisé le 15 novembre 2017 la 3e journée cantonale qui a réuni près de 230 acteurs du domaine. La première partie de la journée a non seulement été l'occasion de présenter la nouvelle stratégie « Je participe ! » du Conseil d'Etat ainsi que son plan d'action, mais aussi de mettre en valeur des exemples fribourgeois de régionalisation des politiques enfance-jeunesse en donnant la parole à trois acteurs communaux du canton de Fribourg. Durant la seconde partie, des ateliers participatifs ont été mis sur pied. Les ateliers thématiques traitaient chacun d'un domaine d'action de la stratégie. Dans ce cadre, les participants et participantes ont pu discuter des recommandations aux communes fribourgeoises. La parole a également été donnée à une quarantaine de jeunes qui se sont inscrits volontairement à la journée et qui ont pu s'exprimer dans deux ateliers qui leur étaient spécialement destinés. Lors du plenum de clôture, les jeunes ont pu restituer leur travail en atelier devant l'ensemble des participants et participantes à la journée. Leur voix a ainsi pu être entendue. De plus, les jeunes de la Radio NRV ont oeuvré à animer les parties en plenum et les « ateliers jeunes ». Ils ont aussi créé sur place un petit film qui documentait le déroulement de la journée et qui a été projeté en plenum en fin de journée. Deux jeunes rappeurs étaient présents afin de démontrer leurs talents et présenter leurs chansons qui mettaient en lumière les défis auxquels la jeunesse d'aujourd'hui est confrontée. Pour marquer cette dernière journée de la période 2015-2017, les participants et participantes ont été invités à prendre part à la photo de groupe et au lâcher de ballons en faisant un voeu pour la politique enfance-jeunesse de leur commune.

Suite à cette journée, la CEJ et le BPEJ se sont attelés, conformément à la LEJ, à élaborer un document de recommandations aux communes.

1.3. Subvention enfance – jeunesse

La LEJ prévoit l'octroi d'aides financières pour les projets qui sont conçus avec, par et/ou pour les enfants et les jeunes. En 2017, sur 52 projets déposés, 32 projets ont été soutenus par la subvention enfance-jeunesse pour un montant total de 170 000 francs. Parmi ces projets, 15 sont francophones, 10 germanophones et 7 sont bilingues. La liste des projets se trouve sur le site Internet : www.fr.ch/enfance-jeunesse

1.4. Projet cantonal FriTime de promotion des activités de jeunesse

Lancé en 2012 par le Service du sport, le Service de la santé publique et le Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) et soutenu par la DSAS, la Loterie Romande et la Loro-Sport, le projet cantonal « FriTime » vise à encourager les communes fribourgeoises à développer des activités extrascolaires gratuites pour les enfants et les jeunes ou à améliorer une offre déjà existante (www.fritime.ch). La coordination cantonale du projet est ancrée au BPEJ. En 2017, les communes de Matran, Villars-sur-Glâne et Neyruz ont rejoint les 13 autres communes membres de l'association FriTime. Le BPEJ a participé aux réflexions qui ont amené le comité à l'élaboration d'une deuxième phase de soutien aux communes. Les communes terminant leur première phase de

projet peuvent désormais bénéficier d'un soutien méthodologique et financier pour deux années supplémentaires, pour autant qu'elles investissent elles-mêmes un montant égal pour le projet (2000 francs). Cette solution a pu être mise sur pied étant donné que FriTime peut compter sur le prolongement du soutien accordé par la DSAS dans le cadre du nouveau plan d'action «Je participe!».

Outre des visites sur le terrain aux différents projets en cours, le projet-pilote de guide de bonnes pratiques « Petit, mais costaud » a été poursuivi. Il vise à donner aux communes de moins de 5000 habitant-e-s des outils pour la mise en place d'activités extrascolaires. Les résultats du questionnaire et d'entretiens qualitatifs avec les communes permettront de mettre en avant les avis des différents protagonistes des projets FriTime, ainsi que leurs bonnes pratiques dans le domaine de la coordination et du déroulement du projet au sein de la commune.

1.5. Service d'information

Le BPEJ a été présent dans les médias au début de l'année 2017 avec sa liste des projets enfance-jeunesse financés par la DSAS. Différents articles sont également parus dans les médias fribourgeois concernant les projets enfancejeunesse auxquels le BPEJ participe, comme le bilan du programme « Paysages éducatifs en Suisse » conduit avec la Fondation Jacobs ou le concours « CinéCivic ».

Le BPEJ a aussi investi régulièrement les réseaux sociaux en publiant de nombreux statuts sur la page Facebook de l'Etat concernant le projet FriTime, la stratégie et le plan d'action «Je participe!», la 3e Journée cantonale « Je participe ! » ou encore « CinéCivic ». Le site Internet du BPEJ www.fr.ch/bpej a constamment été actualisé au cours de l'année 2017 et des actualités en lien avec l'enfance et la jeunesse ont régulièrement été éditées, par exemple pour faire connaître le plan d'action et la stratégie, le festival Juvenalia ou pour marquer la journée internationale du 20 novembre consacrée aux droits de l'enfant. Enfin, le 6 novembre 2017, la DSAS a organisé une conférence de presse en collaboration avec le BPEJ pour communiquer l'adoption par le Conseil d'Etat de sa nouvelle stratégie « Je participe ! ».

1.6. Relations publiques et coordination

Dans le cadre de leur mission de représentation des intérêts des enfants et des jeunes et de coordination des activités en faveur de la jeunesse, les Délégué-e-s à l'enfance et à la jeunesse sont membres-invitées de la Commission de prévention et de promotion de la santé et de la Commission de lutte contre les addictions.

Comme projet interdirectionnel-phare, le BPEJ a participé aux deux modules d'échange et de formation « Renforçons le réseau des acteurs de l'encouragement précoce ! » qui ont eu lieu dans la Broye et en Singine. Ces événements sont coordonnés par le Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme (IMR). Les délégué-e-s ont participé en 2017 à 120 séances organisées avec différents partenaires des autres Directions, des communes, des autres cantons, de la Confédération et du monde associatif. On peut relever la participation à l'événement « Venez esquisser le portrait de la jeunesse broyarde ! » organisé par la Haute Ecole de travail social pour célébrer les 20 ans d'existence de la Fondation Cherpillod, qui a donné un coup d'accélérateur à la politique enfance-jeunesse dans ce district. La participation à l'événement « Contact – La Glâne forme ! » au Bicubic à Romont, organisé par le projet « Transition » pour renforcer les chances d'insertion professionnelle des jeunes de la Glâne, doit également être relevée. Citons encore la participation au « Forum Paysage éducatif du Schoenberg » organisé par la Ville de Fribourg sur le

thème de l'alimentation et du mouvement et qui a mis la santé des enfants du quartier au cœur des discussions.

2017 a été une année importante sur le plan de la coopération intercantonale. En effet, les deux conférences techniques de promotion et de protection de l'enfance et de la jeunesse de la Conférence des Directeurs-trices des affaires sociales (CDAS) ont décidé, lors de leur séance plénière commune qui a eu lieu à Lugano en septembre, de fusionner en une seule et unique Conférence nationale de politique de l'enfance et de la jeunesse (CPEJ). Celle-ci sera opérationnelle à partir de 2018. Christel Berset, Déléguée francophone du canton de Fribourg, a été élue membre du nouveau comité. Toujours dans ce cadre de la collaboration fructueuse entre cantons, le BPEJ participe à un projet national piloté par le canton de Zurich avec l'appui scientifique de la Fachhochschule Nordwestschweiz (FHNW) qui doit conduire les cantons à établir un «prozessmanual» ; celui-ci servira de guide méthodologique pour le suivi des politiques locales et cantonales de promotion de l'enfance et de la jeunesse. Fribourg, canton bilingue, profite pleinement de ces nouvelles synergies et peut faire part de son expérience en la matière. Au plan romand, les échanges au sein de la Conférence romande des délégué-e-s à l'enfance et à la jeunesse (CRDEJ), ont permis d'approfondir le thème de la lutte contre l'homophobie dans les organisations de jeunesse et les centres d'animation socioculturelle et d'aborder la problématique de la régionalisation des politiques de l'enfance et de la jeunesse au niveau local.